

Réf: Dossier N° 123451

Avis de constitution

SOCIETE « NEXT ONE TRANSPORT »

**Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE
PROGRAMME 3, EN FECE DU LAVAGE AUTO. , Lot 36, Ilot 6**

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 30/06/2022 reçus par Me N'GUETTA YVES-LANDRY , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 07/07/ 2022, il a été constitué une SAS P aux

SOCIETE « NEXT ONE TRANSPORT »

Activité de mise en relation d'un usager avec un conducteur ou un transporteur au moyen des technologies de l'information et de la Communication ou d'un réseau numérique dans le cadre d'un service de transport.

Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets

1,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (1,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE
PROGRAMME 3, EN FECE DU LAVAGE AUTO. , Lot 36, Ilot 6**

**Mlle GNANZOU BLEWOE MARIE CHRISTINA AUDREY (PRÉSIDENT)
null**

n°CI-ABJ-03-2022-B16-00091 du 12/07/2022 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°31123/GTCA/RC/2022 du 12/07/2022

